



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 juin 2021**

Délibération n° 2021-0574

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet directeur Vallée de la Chimie 2030 - Attribution de subventions de fonctionnement à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) et au centre de formation INTERFORA-IFAIP - Année 2021**

service : **Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 juin 2021

Secrétaire élu : Madame Sophia Popoff

Affiché le : mercredi 23 juin 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mmes Dromain, Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Leцерf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, MM. Smati, Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : MM. Ben Itah, Benzeghiba (pouvoir à M. Longueval), Mme Burillon (pouvoir à Mme Vullien), MM. Diop (pouvoir à M. Legendre), Doganel (pouvoir à M. Chambon), Mmes Dupuy (pouvoir à M. Vincendet), Subaï (pouvoir à M. Guelpa-Bonaro).

Conseil du 21 juin 2021**Délibération n° 2021-0574**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Projet directeur Vallée de la Chimie 2030 - Attribution de subventions de fonctionnement à l'Association pour le développement durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) et au centre de formation INTERFORA-IFAIP - Année 2021**

service : Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'ADDVCV a été créée pour renforcer les synergies entre les acteurs du territoire de la Vallée de la Chimie. Elle regroupe des entreprises, des centres de recherche et des communes. Son objectif est d'aborder des problématiques qui ne sont pas strictement situées au cœur de l'activité de ces membres, mais qui concernent directement les salariés, et de rassembler tous les acteurs de la Vallée de la Chimie autour de projets de développement durable, en proposant des mutualisations.

L'ADDVC porte différents projets collectifs sur des thématiques liées au développement durable. Elle anime, notamment, le plan de mobilité inter-entreprises de la Vallée de la Chimie, sur une thématique qui reste un enjeu prioritaire pour le territoire.

L'association sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour développer ses actions dans ces domaines pour l'année 2021.

Créé dans les années 1950, INTERFORA-IFAIP est aujourd'hui devenu le pôle de référence pour la formation et le conseil pour les métiers de la chimie et des procédés. Né de la volonté des industriels, cet organisme entretient des liens étroits avec l'univers industriel dont il est issu : chimie, bio-industrie, traitement de l'eau, peintures, cosmétiques, etc.

Spécialiste des industries de procédés, le pôle INTERFOR-IFAIP propose un ensemble d'activités complémentaires de formation professionnelle qui participent de la même vocation : contribuer à la performance industrielle de ses clients en situation professionnelle, en agissant sur les hommes et les organisations, pour atteindre des résultats mesurables.

INTERFORA-IFAIP a particulièrement développé des solutions numériques innovantes pour parfaire son offre de formation. Ce savoir-faire peut être utilisé pour travailler sur des projets de médiation industrielle à travers la création d'un *web documentaire* en ligne qui permettra de découvrir l'industrie, les métiers et les grands enjeux d'aujourd'hui.

L'organisme sollicite le soutien de la Métropole pour conduire, en 2021, le projet particulier de création d'un *web documentaire* sur la vallée, en lien avec l'Université de Lyon.

II - Objectifs de la Métropole

La Métropole et les industriels se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la plateforme industrielle Lyon Vallée de la Chimie avec, pour objectif principal, de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, environnement), d'accélérer la transition énergétique et environnementale et de reconnecter la plateforme avec son territoire environnant. En effet, la Vallée de la Chimie et ses industries interrogent sur les effets environnementaux et leurs conséquences, les habitants vivant à proximité. Pour autant, les produits et innovations technologiques développés dans ces lieux sont souvent méconnus du grand public.

Le projet Vallée de la Chimie 2030 a, par ailleurs, pour objectif d'offrir un cadre propice pour un développement économique équilibré de l'entrée sud de la Métropole, grâce notamment à :

- la pérennisation des sites industriels existants par le maintien de leur compétitivité,
- l'implantation de nouveaux acteurs industriels complémentaires issus des 3 éditions de l'Appel des 30 !,
- le renforcement des sites de recherche et de développement (R&D) existants et l'implantation de nouveaux laboratoires de R&D,
- le renforcement du tissu des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des petites et moyennes entreprises (PME) pour accélérer la transition énergétique et environnementale,
- le développement des modes actifs et des transports en commun.

Ce projet de territoire vise à permettre le développement d'une plateforme industrielle décarbonée et la génération d'une nouvelle urbanité, d'un nouveau "bien vivre ensemble", pour les salariés, pour les habitants, pour les "usagers" du territoire.

Des structures partenaires participent à la mise en œuvre des objectifs du projet directeur Vallée de la Chimie 2030 en proposant des actions de leur initiative et, c'est la raison pour laquelle, la Métropole souhaite les accompagner dans leurs projets.

III - Plans d'actions et plans prévisionnels de financement pour 2021

1° - L'ADDVC

Par arrêté du Président n° 2020-06-17-R-0452 du 17 juin 2020, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au profit de l'ADDVC pour l'organisation et l'animation d'un "SPRINT" sur la mobilité, dans l'objectif d'imaginer de nouvelles solutions innovantes pour améliorer l'accessibilité de la Vallée de la Chimie. Cette action a été conduite avec l'ensemble des acteurs locaux et avec les partenaires (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise -SYTRAL-, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF, etc.). La subvention a permis aussi de poursuivre l'animation du plan de mobilité inter-entreprises et la coordination d'opérations collectives à l'échelle de la Vallée de la Chimie autour des enjeux de développement durable. Les nombreuses actions conduites par l'association en 2020, malgré la crise sanitaire, ont été saluées par les entreprises et les partenaires de la Métropole.

L'association propose de conduire 3 actions en 2021 :

- sensibiliser, informer, former, mettre en pratique pour accompagner aux changements de comportements salariés et habitants du territoire : l'objectif de cette opération est de sensibiliser les salariés des entreprises, les agents des collectivités et les habitants de la Vallée de la Chimie aux enjeux du développement durable et les encourager vers des comportements plus écoresponsables. C'est également de diffuser et partager l'information sur les services du territoire et les bonnes pratiques. C'est aussi de faire de la semaine du développement durable un temps fort et partagé par tout le territoire et encore de favoriser les échanges et les interactions entre les différents acteurs (salariés, habitants, collectivités et entreprises) pour enrichir et démultiplier l'action. C'est aussi de donner l'envie et les moyens d'agir,
- mobiliser les acteurs du territoire pour une Vallée de la Chimie innovante et durable : l'objectif est de proposer des actions collectives et de mettre en place des synergies à l'échelle de la Vallée de la Chimie pour améliorer le bien-être, la qualité de vie et l'image du territoire autour :
 - . du plan de mobilité inter-entreprises de la Vallée pour faire suite au "SPRINT" de créativité organisé, en décembre 2018, en partenariat avec la Métropole et l'action télétravail commencée en 2016,
 - . de la qualité de l'air,
 - . de la mise en place d'une offre de services mutualisés de type conciergerie d'entreprises ou services de mobilité par exemple,
 - . d'animations mobilisant les différents acteurs de la Vallée comme les challenges inter-entreprises ;
- renforcer les liens entre les entreprises et le territoire. L'objectif de cette opération est de :
 - . renforcer le lien entre les entreprises et les collectivités du territoire,
 - . mettre en visibilité les actions réalisées par les collectivités,
 - . parler d'une voie commune et représenter les intérêts du territoire dans des instances de concertation ou institutionnelles comme le comité des partenaires du SYTRAL par exemple.

Budget prévisionnel et plan de financement pour 2021 :

Fiche action 1 : Sensibiliser, informer, former, mettre en pratique pour accompagner aux changements de comportement				
Actions	Maître d'ouvrage	Dépenses estimatives (en €)	Recettes estimatives (en €)	
			Autofinancement ADDVC	Subvention Métropole de Lyon
veille et valorisation des actions du territoire	ADDVC	2 000	3 000	4 000
organisation de la semaine du développement durable et des ateliers en entreprises en dans les collectivités	ADDVC	3 000		
animation de groupes de partages d'expérience	ADDVC	1 000		
suivi de projet et bilan	ADDVC	1 000		
Total		7 000	3 000	4 000

Fiche action 2 : Mobiliser les acteurs du territoire pour une Vallée de la Chimie innovante et durable				
Actions	Maître d'ouvrage	Dépenses estimatives (en €)	Recettes estimatives (en €)	
			Autofinancement ADDVC	Subvention Métropole de Lyon
valorisation des actions en lien avec stratégie énergie de la Vallée de la Chimie	ADDVC	1 000	3 000	8 000
mobilité (challenge, animation covoiturage, M6 M7, etc.)	ADDVC	4 000		
accompagnement pour la mise en place de services mutualisés (GoToJob, TAD, etc.)	ADDVC	4 000		
suivi de projet et bilan	ADDVC	2 000		
Total		11 000	3 000	8 000

Fiche action 3 : Renforcer les liens entre les entreprises et le territoire				
Actions	Maître d'ouvrage	Dépenses estimatives (en €)	Recettes estimatives (en €)	
			Autofinancement ADDVC	Subvention Métropole de Lyon
renforcement du lien entre les collectivités du territoire et les acteurs économiques	ADDVC	1 000	3 000	4000
mise en valeur des actions des collectivités	ADDVC	3 000		
représentation des acteurs du territoire	ADDVC	1 500		
suivi de projet et bilan	ADDVC	1 500		
Total		7 000	3 000	4 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au profit de l'ADDVC pour l'année 2021.

2° - L'association INTERFORA-IFAIP

Le projet proposé par le pôle INTERFORA-IFAIP, en partenariat avec l'Université de Lyon et la Métropole, consiste à développer un *web documentaire* dédié à la Vallée de la Chimie, qui invite à aller à la rencontre des familles et des acteurs économiques et publics, qui vivent, se forment, et travaillent dans la vallée. Au travers de ce *web documentaire gamifié* et participatif, les acteurs du territoire, qu'ils soient citoyens usagers ou habitants pourront se forger leur propre opinion, participer au débat public et dissiper leur propre écran de fumée.

Le projet sera basé sur des interviews, des visites virtuelles de sites industriels, d'endroits emblématiques, la confrontation des points de vue et la participation citoyenne, le but est de montrer comment l'industrie chimique évolue, innove pour une industrie plus propre en accord avec les territoires et son environnement et comment elle participe au développement économique.

L'objectif est aussi de montrer le rôle de ces industries dans les mécanismes de productions (par exemple, ce que l'on produit, où et comment) et dans notre vie quotidienne.

Budget prévisionnel et plan de financement pour 2021 Web documentaire n° 1 2021					
Actions	Maître d'ouvrage	Dépenses estimatives (en €)	Recettes estimatives (en €)		
			TIGA	Fonds propres	Subvention Métropole de Lyon
frais généraux	INTERFORA-IFAIP	5 140	2 525	2 615	
gestion et suivi de projet	INTERFORA-IFAIP	5 558	2 779	2 779	
rédaction cahier des charges	INTERFORA-IFAIP	900	300	600	
rédaction du cahier des charges techniques	INTERFORA-IFAIP	900	450	450	
conception graphique	INTERFORA-IFAIP	4 500	1 125	1 125	2 250

Budget prévisionnel et plan de financement pour 2021 Web documentaire n° 1 2021					
Actions	Maître d'ouvrage	Dépenses estimatives (en €)	Recettes estimatives (en €)		
			TIGA	Fonds propres	Subvention Métropole de Lyon
conception éditoriale	INTERFORA-IFAIP	13 500	1 736	2 861	8 904
étude et définition des <i>data</i> à rassembler	INTERFORA-IFAIP	2 250	1 500	750	
étude marketing et communication	INTERFORA-IFAIP	450		450	
écriture scénario	INTERFORA-IFAIP	4 500	643	643	3 214
création graphique	INTERFORA-IFAIP	1 800	257	257	1 286
développement		15 780	2 527	2 527	10 725
tournage / postproduction		13 140	1 909	1 909	9 322
mise en place des contenus		3 375	482	482	2 411
serveur dédié		1 920			1 920
nom de domaine		100			100
achat d'espace communication		2 000			2 000
Total		75 812	16 233	17 448	42 131

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 131 € au profit d'INTERFORA-IFAIP pour l'année 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2021, des subventions de fonctionnement d'un montant de :

- 16 000 € au profit de l'ADDVC,
- 42 131 € au profit du pôle INTERFORA-IFAIP,

b) - les conventions à passer entre la Métropole, l'ADDVC et le pôle INTERFORA-IFAIP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 58 131 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P26O2868.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 juin 2021.